



Saint-Avé, quel centre-ville pour demain ?

Visite de terrain

Mercredi 18 mai de 19h à 21h, départ parvis de la Mairie

25 participants environ



Rappel des deux temps de la visite de terrain :

1. Présentation aux participants de l'objet de la visite et de son déroulé en deux temps (1h sur le terrain et 1h en salle)
2. Synthèse des différents sujets abordés (remarques/propositions) par les participants au cours de la visite sur le projet d'aménagement du centre-ville

1. Rappel du parcours réalisé à l'intérieur du périmètre de réflexion

- départ : parvis de la Mairie
- arrêt 1 : face au square Place de l'église
- arrêt 2 : face à la Place des anciens combattants
- arrêt 3 : angle rue Joseph-le-Brix et rue Jules-Vernes
- arrêt 4 : angle rue Joseph-le-Brix et rue Pierre-le-Nouail
- arrêt 5 : entrée des terrains de sport
- arrivée : salle Jean-le-Gac

2. Synthèse des différents sujets abordés par les participants au cours de la visite sur le projet d'aménagement du centre-ville

Sur le projet en lui-même

Globalement, les participants pensent que la réflexion sur le centre-ville est nécessaire. Même si certains regrettent qu'elle soit un peu tardive. Pour d'autres, c'est le déficit d'une réflexion globale du centre-ville qui est énoncée. Enfin d'autres participants craignent qu'in fine le futur centre-ville de Saint-Avé ressemble à celui de Plescop qu'ils considèrent comme « un aménagement raté », jugé trop dense.

Sur le périmètre de réflexion

Certains participants préconisent l'élargissement du périmètre en y intégrant :

- la rue Duguesclin
- la rue du Lavoir
- l'avenue du Général-de-Gaulle pour mieux relier les deux bourgs

D'autres proposent un ajustement de la réflexion avec le maintien des terrains de sport et la mutation de deux espaces pour la construction de nouveaux logements notamment sur la place des anciens combattants et dans l'espace situé à l'arrière de la Poste.

suite sur le périmètre de réflexion

Une part importante de participants souhaite la préservation intégrale des terrains de sport. Ils complètent leur propos en évoquant la présence de réserves foncières dans le quartier du Poteau ou encore à Lescran disponibles pour la construction de nouveaux logements.

Sur l'accessibilité et le stationnement

Ces participants préconisent que les futures constructions, les entrées d'immeubles (hauteur des porches suffisante pour le passage des camions de déménagement), les commerces, les terrains de sport (aménagement d'une pente douce par exemple), les équipements publics soient accessibles aux personnes à mobilité réduite. La question du stationnement en centre-ville est également soulignée par les participants.

Sur le patrimoine culturel

Un participant souhaite savoir si les salles paroissiales et le jardin clos du presbytère seront conservés ou pas dans le cadre du projet. A cela, il préconise qu'une réflexion approfondie soit réalisée sur la circulation et le stationnement autour de l'église.

Sur les salles culturelles

Les participants s'interrogent sur le devenir du pôle culturel situé au coeur du centre-ville et par conséquent souhaitent connaître les salles d'activités qui seront conservées et celles qui ne le seront pas.

Sur l'espace Jules-Verne

Les professionnels de l'espace Jules-Verne s'interrogent sur le devenir de cet espace. Ils envisagent la possibilité de changer de locaux dans le centre-ville si cela représente une réelle opportunité dans le cadre de l'exercice de leur métier. Avant tout, ils sont dans l'attente d'informations plus précises sur le devenir de leur actuel lieu de travail.

Sur l'hôtel

Une participante souhaite savoir si l'hôtel sera conservé dans le cadre du projet.

Sur la démarche de concertation

A la fin du temps d'échanges, les participants demandent confirmation qu'un retour d'informations sur les résultats de la concertation sera organisé à la mi-septembre comme exposé lors de la réunion publique de lancement.